

AUTOUR DES CHATELIERS

André Godard note : « *D'innombrables débris de tuiles, de poteries, d'amphores, de lampes, de meules, de martinets, de statuettes certifient qu'à partir du second siècle, la résidence personnelle des officiers et des fonctionnaires s'échelonna dans des villas sur le coteau entre Les Châteliers, Empiré et la Maine* »...Aux Rochelles, par exemple, Guy Vigan, il y a 20 ans, a trouvé des cols d'amphore en creusant une tranchée. A côté du Clos Lorelle, le lieu-dit Fremas rappellerait le souvenir d'une demeure romaine. « *Mas, demeuré tel en provençal et qui nous a donné maison indique aussi clairement la villa romaine dont les débris ponctuent les champs de la métairie de Frémas...Vers le VIème siècle, le rempart de Frémur et la villa de Frémas n'existaient déjà plus qu'à l'état de ruines* ». Frémur : « *murs détruits* » ; Frémas, « *villa détruite* » (il y existe un mur gallo-romain qui en part jusqu'à la levée du chemin de fer.

Pour Célestin Port, le nom d'Empiré rappelle le souvenir du passage de la voie romaine (« *perreum* » dans quelques chartes du Moyen-Age...). On a pu penser à l'emplacement d'un Emporium (place de commerce grecque), mais aucune fouille n'a été faite en ce lieu. On a aussi émis l'hypothèse que la position sur la Loire et l'apparition de « *pyreum* » dans d'autres textes pourraient faire penser à la traduction du mot grec qui signifie « *embarcadère* ». Mais ce n'est pas l'avis d'André Godard : « *Malgré nos modestes appellations d'Athènes de l'Ouest, Angers n'eut jamais son Pirée. Je pense* » ajoute-t-il, « *qu'Empiré est comme Empire, dérivé d'imperium et qu'il désigne la place du commandement militaire. Crassus et la VIIème légion campèrent ici (au confluent de la Loire et de la Maine) et s'y embarquèrent pour l'expédition contre les Vénètes. Que César soit venu là les rejoindre, ce n'est pas douteux. Empiré a vu luire, parmi les aigrettes des centurions et les nuques torsées des jeunes romaines, le crâne chauve et toujours nu de l'Imperator* ».

Comment les Romains communiquaient-ils avec la rive droite de la Maine et avec la rive gauche de la Loire ? Toussaint-Charles Béraud essaie de répondre à cette double interrogation dans son « *Mémoire sur le camp romain de Frémur et ses moyens de communication avec les voies romaines au-delà de la Loire et de la Maine* » qu'il lit à la séance du 12 décembre 1846. D'abord le passage sur la Loire « *...Vous savez qu'on a généralement admis, sans discussion du reste, qu'il se trouvait aux Ponts de Cé... Comment pourrait-on croire que les Romains eussent été si peu prudents*

que de reporter le passage du fleuve à 3 km environ au-dessus du camp retranché qui en aurait été séparé par des marais qui en étaient une continuité de ceux de l'Authion, et interposés entre Sainte Gemmes et Les Ponts de Cé?... Ne retrouverait-on donc pas quelques vestiges de la voie qui aurait conduit aux abords de ce pont à travers ces terrains mouvants et inondés qui eussent demandé, dans les habitudes des Romains, un chemin en maçonnerie ? »

De même, il semble improbable pour Toussaint-Charles Béraud qu'il y ait eu un passage sur la Maine à Angers. Le camp romain était à une lieue et il aurait été trop difficile de le garder. *« Tout porte à croire que les Romains voulurent s'assurer, et à eux seuls, des communications permanentes au-delà des deux fleuves et que, pour cela, ils les établirent dans l'intérieur même de leur camp, où venaient répondre ainsi les voies qu'ils avaient projetées sur les provinces environnantes... ».*

Toussaint-Charles Béraud en vient ensuite au pont antique sur la Maine. *« ... il se trouvait placé à 300 mètres environ au-dessus du village de la Pointe, un peu au-dessus de la maison du Fresne. Il n'en reste plus que quelques piles, visibles à peine par les plus basses eaux, mais que les gaffes de nos pêcheurs peuvent atteindre. Un remous, considérable surtout lors des crues, indique l'emplacement de ce pont. Ce remous est formé non seulement par ce qui reste debout des anciennes piles, mais surtout par un radier* sur lequel elles sont assises et qui forme un seuil élevé de plus d'un mètre, au-dessus du fond du lit de la rivière. Ce radier dont les sondages opérés en 1845 et 1846 pour le tracé du chemin de fer de Nantes, ont constaté l'existence, s'étend sans solution de continuité d'une rive à l'autre, dans une longueur de près de 200 mètres et à une profondeur de plus de 6 mètres dans les basses eaux... ».*

« Une chaussée se présentait à la sortie du pont sur la commune de Bouchemaine et au-dessous du bourg de ce nom et se dirigeait par un léger détour vers un chemin connu dans le pays sous le nom de « chemin romain ». C'est lors de fouilles effectuées dans un champ situé face au pont que Toussaint-Charles Béraud fit la découverte de cette chaussée : « Dans un champ plus élevé, qui bordait le chemin romain, se sont rencontrés des morceaux de tuiles à talon, de ciment romain, de pierre à tombeaux de Doué, de morceaux de calcaire oolithique, étranger à notre sol schisteux. Non loin de là est un champ appelé Les vieilles murailles : là, dit la tradition locale, était une ville, il n'en reste aucun indice. Mais on trouve à 200 mètres environ au sud et à 100 mètres du chemin romain des tombeaux dans un endroit nommé Letier... »

"Quant au chemin qui partait de cette chaussée, il en existait encore, il y a peu

d'années, un tronçon à peu près intact, de plus d'un kilomètre de longueur et on en retrouve à une lieue de là, une autre portion encore qui suit la même ligne en se dirigeant vers l'ouest. Ce chemin était formé d'une couche de cailloux, de quartz blancs plus petits à la surface, large de trois mètres et épaisse d'un mètre à peu près... »

Un vieux marin du pays, Alexis Tessier, confirme Toussaint-Charles Béraud dans l'idée que les Romains avaient un accès direct sur la rive gauche de la Loire depuis leur camp. Ils empruntaient alors le pont romain du Fresne, le « chemin romain »... « *Le vieil homme... se rappelle avoir vu dans sa jeunesse une chaussée en maçonnerie qui traversait le lit du fleuve, un peu au-dessous du village de la Croix. Elle découvrait alors assez, aux eaux basses, pour qu'il ait pu souvent l'utiliser pour traverser la Loire à gué. Depuis le fleuve, repoussé par les sables de la rive gauche, a creusé son chenal dans la partie de l'île Chevrière où aboutissait cette chaussée. « Le chenal est maintenant au nord-ouest du bout de la chaussée laquelle doit encore exister sous les sables qui forment la grande grève de la rive gauche. La direction assignée à cette chaussée conduisait vers Mûrs, c'est à dire précisément à ce lieu où votre commission archéologique a constaté, cette année même, la présence de tant de ruines antiques et a retrouvé les vestiges d'une voie romaine qui pénétrait dans l'intérieur de la Vendée ».*

Ce passage n'était-il qu'une chaussée insubmersible qui servait de gué en été ? « *Nous serions tentés de croire que la prétendue chaussée qu'on a observée n'est aussi elle-même qu'un semblable radier. Si le pont sur la Maine a bien pu disparaître par le temps, à plus forte raison celui de la Loire aura-t-il succombé sous les efforts incessants des courants et des glaces... Une chaussée submergée presque constamment n'eût pu d'ailleurs répondre aux besoins qu'avaient les Romains de s'assurer des communications constantes avec la rive gauche »....*

Toussaint-Charles Béraud rappelle l'existence d'une voie romaine dont on retrouve encore des vestiges. La route s'étendait des Châteliers vers le village d'Empiré, dans la direction de l'île Chevrière où les Romains auraient placé leurs ponts pour franchir la Loire et la Maine.....

« Le camp romain avait ce moyen de communiquer au-delà de la Loire et de la Maine et se liait ainsi aux voies romaines de la Vendée et de la Bretagne. ... Au temps actuel, le triangle formé par le camp ne présente qu'un seul morceau de terrain ; mais autrefois, il n'en était pas de même. Il y a encore peu de siècles,

l'extrémité du triangle formé par les alluvions de la Loire et qui constitue le delta, nommé de nos jours l'île Chevière, était en effet une île, séparée de la terre ferme par un bras de Loire qui, du port Thibault, tombait devant Bouchemaine... Cette île était devenue ainsi comme un poste avancé du côté du sud-est et de l'ouest. Si elle était forcée par l'un ou l'autre pont, l'armée romaine se retranchait derrière le bras de Loire qui séparait l'île du coteau d'Empiré. Si, au contraire, on était investi du côté de terre, on pouvait faire arriver des secours de la Vendée ou de la Bretagne. La redoute de Frémur venait-elle à être forcée, on se repliait alors dans l'île et de là on pouvait, sans être inquiété, se retirer au-delà de l'une ou l'autre rivière... C'était un véritable bastion ».....

Et vers l'est des Châteliers ? *« Les archéologues supposent qu'entre les Châteliers et l'Authion, évoluaient dans la plaine actuelle de Sainte Gemmes les parades et les exercices des légionnaires. A l'extrémité orientale, au point où le retranchement de Frémur rejoignait l'Authion, sinon à cette époque la Loire elle-même, existait au Moyen-âge la ruine d'une chapelle qui dans ce lieu écarté de toute habitation semblait avoir été destinée à purifier une place hantée de mauvais souvenirs. Le lieu s'appelle Pierre Martine : ce nom ne rappellerait-il pas un autel de Mars... Et dans ce site isolé du camp, comme relégué loin des regards, l'autel de Mars ne présida-t-il point à des exécutions disciplinaires, au châtement d'esclaves, peut-être à des massacres de prisonniers ? ».*

Au III^{ème} siècle, les invasions barbares commencent. Angers va s'entourer d'enceintes de défense, de la fin du III^{ème} siècle au début du V^{ème}. Peut-être le camp de Frémur fut-il utilisé comme refuge par les populations du V^{ème} siècle fuyant le danger. On sait peu de choses sur la fin de l'empire romain et les époques mérovingienne et carolingienne qui suivirent.

Françoise Dornic, dans « L'Histoire de l'Anjou », écrit que *« les siècles qui s'écoulaient... des invasions germaniques aux invasions normandes... nous restent presque totalement obscurs... »*. Le nord de la Loire semble avoir appartenu à une enclave gallo-romaine, le royaume de Syagrus, conservée entre Somme et Loire, tandis que les Wisigoths s'emparaient des terres situées au sud de la Loire. *« L'Anjou fut définitivement occupé par les Francs après la victoire décisive de Clovis sur les Wisigoths, à Vouillé près de Poitiers (507) »*.

Le haut Moyen-Age commence.....

